



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Bonaventure, tenue le mardi 4 juin 2024 à 19h30, sous la présidence de Guy Lavoie, maire.

Sont aussi présents, les conseillers Gilles Forcier, Raymond Paulhus, Yanick Desmarais, Sylvie Jean, Manon Reed et Samuel St-Pierre ainsi que Jessy Grenier, directrice générale et greffière-trésorière.

Quorum

Les membres du conseil formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Dépôt du rapport financier 2023 et rapport de l'auditeur
- 1.3 Approbation du rapport financier 2023

2. Adoption du procès-verbal du 7 mai 2024.

3. Correspondance

4. LÉGISLATION

5. ADMINISTRATION

5.1 Lecture et approbation des comptes

PÉRIODE DE QUESTIONS

- 5.2 Mise à jour du site internet de la municipalité
- 5.3 Municipalité amie des aînés – demande de subvention dans le cadre de l'appel d'offres du volet 2
- 5.4 Autorisation frais - Congrès de la F.Q.M.
- 5.5 Regroupement de l'Office d'habitation Drummond, de l'Office d'habitation Victoriaville-Warwick et de l'Office régional d'habitation de l'Érable

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE - SERVICE INCENDIE

- 6.1 Achat équipements incendie offert par Saint-Majorique
- 6.2 Achat bunker incendie
- 6.3 Formation – opérateur autopompe
- 6.4 Attestation de performance annuelle

7. TRANSPORT ROUTIER – VOIRIE MUNICIPALE

- 7.1 Achat et installation de la glissière de sécurité – Rang du Bassin
- 7.2 Contrat - Marquage routes/rues - Lignes Maska

8. AQUEDUC – ÉGOUT – MATIÈRES RÉSIDUELLES

8.1 Entente – Branchement internet panneau station de pompage

9. URBANISME

10. LOISIRS – CULTURES – ORGANISMES – SERVICES COMMUNAUTAIRES

10.1 Demande d'aide financière – PRIMA

11. VARIA

11.1 Dépôt d'un résumé des dossiers



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution
ou annotation

12. Période de questions
13. Levée de la séance

Sur proposition de Yanick Desmarais, il est résolu, unanimement :

- d'adopter l'ordre du jour tel que lu, tout en gardant l'item « Varia » ouvert.

ADOPTÉE

1.2 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2023 ET RAPPORT DE L'AUDITEUR

Madame Alexandra Grégoire, comptable agréée de la firme FBL, présente les états financiers de la Municipalité de Saint-Bonaventure pour l'année 2023, ainsi que le rapport de l'auditeur.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE RAPPORT FINANCIER 2023

2024-06-02

1.3 APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2023

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement :

- d'approuver le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 tel que présenté.

ADOPTÉE

2024-06-03

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MAI 2024

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 mai 2024.

ADOPTÉE

3. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance est déposée.

4. LÉGISLATION

5. ADMINISTRATION

2024-06-04

5.1 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

9157-0424 QUEBEC INC.	689.85 \$
AFFAIRES VISA DESJARDINS	3 455.20 \$
AGISKA COOPERATIVE	209.66 \$
AREO-FEU LTEE	1 087.78 \$
ASS. GESTIONNAIRE SECURITE	356.42 \$
CARRIERES PCM INC.	672.21 \$
CLOTURES PRO	16 296.27 \$
COMITE DES LOISIRS ST-BONAVENTURE	2 750.00 \$
COMMUNICATIONS RCL	172.46 \$
CONSTRUCTION JONATHAN CYR	34 474.97 \$



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution
ou annotation

COOPTEL	242.44 \$
DANIELLE HAMEL	387.03 \$
DESJARDINS ASS. COLLECTIVES	2 649.72 \$
DURAY HAUTE PRESSION INC.	91.98 \$
ELECTRO-CONCEPT P.B.L. INC.	18 936.38 \$
FINANCIERE BANQUE NATIONALE INC.	3 956.85 \$
GARAGE MARIO LACHAPELLE	206.34 \$
HYDRO QUEBEC	1 209.64 \$
INFO PAGE	81.86 \$
ISOTECH INSTRUMENTATION INC	596.61 \$
LES ENTREPRISES CLEMENT FORCIER INC	5 082.64 \$
LES ENTREPRISES PIERREVILLE LTEE	1 954.58 \$
LES SERVICES EXP INC.	1 954.58 \$
LYSANE FORCIER	115.00 \$
M.R.C. DE DRUMMOND	20 552.67 \$
MARTINE TESSIER	200.00 \$
MEC ELECTRIQUE	19 637.30 \$
MEGABURO	112.78 \$
MICROTEC INFORMATIQUE	240.65 \$
MIKAEL BOUCHARD	56.43 \$
MINISTRE DES FINANCES	68 672.00 \$
MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	7 410.78 \$
MUN. SAINT-FRANCOIS-DU-LAC	9 778.27 \$
PEINTURE PREFONTAINE INC	257.72 \$
POMP - STEPHAN LAVOIE	1 331.65 \$
R.G.M.R. du BAS ST-FRANCOIS	6 266.21 \$
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	2 656.32 \$
REGIE D'INCENDIE PIERREVILLE – ST-FRANCOIS-DU-LAC	1 445.03 \$
ROBERT CHIASSON	580.00 \$
RREMQ	1 621.52 \$
SERVICES D'ENTRETIEN D'ÉDIFICES DRUMMOND LTÉE	833.57 \$
SIGNALISATION 2020	453.58 \$
SOLUTIONS ZEN MÉDIA	94.86 \$
TECHNO FEU	3 449.25 \$
TRANSPORT B. PAUL-HUS INC.	797.41 \$
TRANSPORT VRAC	355.75 \$
SALAIRES DE MAI 2024	18 966.74 \$

Sur proposition de Manon Reed, il est résolu, unanimement :

- que ces comptes sont approuvés et soient payés.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

2024-06-05

5.2 MISE À JOUR DU SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

Considérant que le site nécessite une mise à jour pour être davantage fonctionnel pour le personnel et pour les citoyens;

Suite à la démonstration de l'expertise et à l'offre de service de Modellium pour la conception d'une mise à jour du site internet et l'ajout de plusieurs fonctions;

- Plateforme municipale;
- Gestion des requêtes citoyennes;
- Communication de masse;
- Participation citoyenne;
- Accompagnement, formation et configuration



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution
ou annotation

Sur proposition de Sylvie Jean, il est résolu, unanimement :

- de mandater Modellium pour la création de la mise à jour du site web de la Municipalité de Saint-Bonaventure selon la soumission reçue pour 5 ans, afin de bénéficier des rabais applicables (10% de rabais et taux fixe):
 - 2024 : 0\$
 - 2025 : 4050\$ + 700\$ (Accompagnement, formation et configuration)
 - 2026 : 4050\$
 - 2027 : 4050\$
 - 2028 : 4050\$
 - 2029 : 4050\$

ADOPTÉE

2024-06-06

5.3 MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS – DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES DU VOLET 2

CONSIDÉRANT QUE le secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux a élaboré et mis en place le Programme de soutien à la démarche MADA qui vise à aider les municipalités et les MRC désireuses d'encourager la participation active des aîné(e)s au sein de leur communauté et de concrétiser la vision d'une société pour tous les âges;

CONSIDÉRANT QUE le volet 2 du Programme de soutien à la démarche MADA permet de soutenir financièrement l'embauche d'une ressource devant jouer le rôle de coordonnateur MADA au sein d'une MRC engagée dans une démarche MADA,

CONSIDÉRANT QUE cette ressource est appelée à exercer un rôle pivot sur le territoire, en coordonnant la mise en œuvre et le suivi des plans d'action au bénéfice des aînés, à assurer la concertation et à la mobilisation nécessaire ainsi qu'à veiller aux transferts des connaissances nécessaires à l'adoption des meilleures pratiques;

CONSIDÉRANT QUE la personne chargée de la démarche MADA participera à l'implantation d'activités et de programme adaptés aux aîné(e)s selon leurs besoins, soutiendra la municipalité dans la mise en œuvre de leur plan d'action, améliorera la diffusion d'informations pertinentes, développera des partenariats avec les organismes de la région, étudiera l'évolution du plan d'action et développera des projets collectifs entre les municipalités participantes.

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond s'est engagée auprès du Gouvernement du Québec à mener à bien la démarche MADA avec les 16 municipalités participantes de la MRC de Drummond à la démarche Municipalités amies des aînés (MADA); Durham-Sud, L'Avenir, Lefebvre, Notre-Dame-Du-Bon-Conseil (Paroisse), Notre-Dame-Du-Bon-Conseil (Village), Saint-Bonaventure, Saint-Cyrille-de-Wendover, Sainte-Brigitte-des-Saults, Saint-Edmond-de-Grantham, Saint-Eugène, Saint-Félix-De-Kingsey, Saint-Germain-De-Grantham, Saint-Guillaume, Saint-Lucien, Saint-Majorique-de-Grantham et Saint-Pie-de-Guire.

CONSIDÉRANT QUE le comité de pilotage MADA a été formé, dont le principal mandat est de suivre et de soutenir les actions pour les aîné(e)s lors du processus et tout au long de la démarche;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de désigner une personne représentant la MRC de Drummond pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action de la municipalité.

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- D'AUTORISER la Municipalité à la réalisation des objectifs du plan d'action MADA sous la coordination de la responsable MADA de la MRC de Drummond dans le



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution
ou annotation

cadre du volet 2 : Soutien à la mise en œuvre de plans d'action en faveur des aînés du programme Municipalités amies des aînés (MADA).

ADOPTÉE

2024-06-07

5.4 AUTORISATION FRAIS - CONGRÈS DE LA F.Q.M.

Sur proposition de Samuel St-Pierre, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser les frais d'inscription de Guy Lavoie, Manon Reed et Jessy Grenier, afin de participer au Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra le 26 au 28 septembre 2024 au Centre des congrès de Québec au coût de 990 \$ par personne, plus taxes.
- que les frais de déplacement, de repas et d'hébergement soient défrayés par la Municipalité.

ADOPTÉE

2024-06-08

5.5 REGROUPEMENT DE L'OFFICE D'HABITATION DRUMMOND, DE L'OFFICE D'HABITATION VICTORIAVILLE-WARWICK ET DE L'OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION DE L'ÉRABLE

Considérant que l'Office d'habitation Drummond, l'Office d'habitation Victoriaville-Warwick et l'Office régional d'habitation de L'Érable demanderont l'autorisation de la ministre responsable de l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec de se regrouper;

Considérant que ces offices ont présenté aux conseils municipaux de la Municipalité de Durham-Sud, de la Municipalité de L'Avenir, de la Municipalité du Village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, de la Municipalité de Saint-Albert, de la Municipalité de Saint-Bonaventure, de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover, de la Municipalité de Saint-Eugène, de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, de la Municipalité de Saint-Guillaume, de la Municipalité de Wickham, de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, de la Paroisse de Saint-Majorique-de-Grantham, de la Ville de Drummondville, de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, de la Ville de Victoriaville et de la Ville de Warwick un projet de regroupement des trois (3) offices d'habitation et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

Considérant que les offices d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

Considérant qu'il y a lieu d'émettre pour la Municipalité de Saint-Bonaventure une recommandation favorable à ce regroupement;

Sur proposition de Sylvie Jean, il est résolu, unanimement :

- Que le conseil recommande favorablement le regroupement de l'Office d'habitation Drummond, de l'Office d'habitation Victoriaville-Warwick et de l'Office régional d'habitation de L'Érable conformément à l'article 58.1 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec.

ADOPTÉE



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution
ou annotation

2024-06-09

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 ACHAT ÉQUIPEMENTS INCENDIE OFFERTS PAR SAINT-MAJORIQUE

Considérant que la Municipalité de Saint-Majorique nous a offert de l'équipement pour les pompiers;

Considérant que Saint-Majorique a statué les prix au prorata du prix payé et des années d'utilisation;

Sur proposition de Manon Reed, il est résolu, unanimement :

- de procéder à l'achat des équipements offerts par Saint-Majorique au montant approximatif de 5 977.22 \$ taxes incluses et d'inclure l'habit de combat de M. Martin Lajoie, ancien pompier de Saint-Majorique.

ADOPTÉE

2024-06-10

6.2 ACHAT BUNKER INCENDIE

Sur proposition de Yanick Desmarais, il est résolu, unanimement :

- de procéder à l'achat d'un bunker de 2 ans d'usure qui nous a été offert, au coût de 900 \$.

ADOPTÉE

2024-06-11

6.3 FORMATION – OPÉRATEUR AUTOPOMPE

Considérant que les municipalités de Saint-Guillaume, Saint-Eugène, Saint-David, Saint-Bonaventure et Saint-Marcel se rassemblent pour optimiser le service incendie de chaque municipalité;

Considérant qu'il a été proposé de faire venir un formateur pour former les pompiers n'ayant pas leur formation *opérateur autopompe*, ce qui diminue les frais de chacun;

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser l'inscription de Stefan Égli, Marc Paul-Hus et Yanick Messier au coût d'environ 1 800 \$ plus taxes par pompier.

ADOPTÉE

2024-06-12

6.4 ATTESTATION DE PERFORMANCE ANNUELLE

Sur proposition de Manon Reed, il est résolu, unanimement :

- de mandater *Jacques Thibault*, réparateur de camion incendie, pour les tests annuels sur nos camions, pour un montant approximatif de 700 \$ plus taxes.

ADOPTÉE



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution
ou annotation

2024-06-13

7. TRANSPORT ROUTIER – VOIRIE MUNICIPALE

7.1 ACHAT ET INSTALLATION DE LA GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ – RANG DU BASSIN

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser le remplacement (achat et installation) d'une glissière de sécurité st désuète dans le Rang du Bassin et le prolongement de celle-ci, afin d'être plus sécuritaire;
- mandater *Entreprise NPL* pour un montant de 7 903.16 \$ plus taxes, considérant qu'il est le plus bas soumissionnaire;
- de payer cette dépense avec la subvention Programme d'aide à la voirie locale – PAVL.

ADOPTÉE

2024-06-14

7.2 CONTRAT - MARQUAGE ROUTES/RUES - LIGNES MASKA

Sur proposition de Samuel St-Pierre, il est résolu, unanimement :

- que le marquage de la ligne médiane des routes, rangs et rues de la municipalité soit effectué par Lignes Maska pour un montant budgétaire maximal de 7 810.70 \$ plus taxes;
- que les travaux soient effectués au plus tard dans le courant du mois d'août 2024;
- de payer cette dépense avec la subvention Programme d'aide à la voirie locale – PAVL.

ADOPTÉE

2024-06-15

8. AQUEDUC – ÉGOUT – MATIÈRES RÉSIDUELLES

8.1 ENTENTE – BRANCHEMENT INTERNET PANNEAU STATION DE POMPAGE

Considérant qu'il est nécessaire d'avoir accès à internet pour la lecture des nouveaux panneaux de stations de pompage qui cumuleront les données à distance;

Sur proposition de Sylvie Jean, il est résolu, unanimement :

- d'accepter la proposition pour un forfait de données avec l'option de l'adresse IP fixe publique avec la compagnie BELL qui possède un forfait corporatif avantageux grâce à la FQM au montant de 50.00 \$ /mois.

9. URBANISME



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution
ou annotation

2024-06-16

10. LOISIRS

10.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PRIMA

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PRIMA

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement :

- la municipalité a pris connaissance du guide du programme et s'engage à respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;
- la municipalité autorise Mme Jessy Grenier, directrice générale à faire la demande d'assistance financière auprès du Programme d'infrastructures pour les aînés – PRIMA pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bonaventure et à signer tout document qui en découle;
- la municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts;
- la municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts.

ADOPTÉE

11. VARIA

11.1 DÉPÔT D'UN RÉSUMÉ DES DOSSIERS

VOIRIE :

- Première tournée de nids de poules URGENT est terminée. Aussitôt que l'horaire le permet, une deuxième tournée sera effectuée;
- Les fleurs sont plantées – merci à Josée Pétrin de FERME JOGUY PAULHUS INC

LOISIRS :

- Jeux d'eau en fonction pour la St-Jean-Baptiste
- Fête de la St-Jean Baptiste le 23 juin dès 18h30 au Parc Lalime avec :
 - Maquillage
 - Jeux gonflables
 - Prestations de cracheur de feu
 - Feu de joie
 - Discours
- NE manquez pas notre artiste en tête d'affiche VINCE LEMIRE, artiste New Country qui connaît un succès grandissant dans les palmarès franco et sur les scènes partout à travers le Québec;
- Seconde partie groupe local Triple Tone qui finira la soirée
- NE pas oublier nos fabuleux feux d'artifice

Le Comité des Loisirs et la Municipalité tiennent à remercier les commanditaires qui ont été une fois de plus TRÈS généreux. Un grand merci également à nos bénévoles qui désirent s'impliquer pour la fête. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour la cantine en soirée (2 heures max).

Suivez-nous sur la page Facebook de la Municipalité de Saint-Bonaventure!



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution
ou annotation

2024-06-17

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Yanick Desmarais, il est résolu, unanimement :

- de lever la séance à 20 h 32.

ADOPTÉE

Guy Lavoie, Maire

Jessy Grenier, Directrice générale et
greffière-trésorière

« Je, Guy Lavoie, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Guy Lavoie, Maire

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a (ou aura) les crédits suffisants pour les dépenses autorisées lors de cette séance.

Jessy Grenier, greffière-trésorière